EDMOND DE ROTHSCHILD

# SUSTAINABILITY IN ACTION

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Livre blanc

EDMOND DE ROTHSCHILD, L'AUDACE DE BÂTIR L'AVENIR

# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE LE TEMPS DE L'ACTION

**CHRISTOPHE CASPAR**
Global CEO
Asset Management

**Nous vous souhaitons une agréable lecture de notre livre blanc sur la transition énergétique, qui fait partie de notre série « Sustainability in action » et de notre tour d'horizon complet de ce sujet très important au sein de nos différentes activités liquides et illiquides.**

Depuis de nombreuses années, la transition énergétique constitue un impératif mondial, alimenté par de multiples avertissements. Sans changement fondamental dans les entreprises et le quotidien des individus, le monde se dirige vers une catastrophe climatique et environnementale.

En 2022, cet impératif de changement est renforcé par une inflation galopante et le désir d'assurer la sécurité énergétique nationale. Dans cette période cruciale pour la stratégie énergétique, nous avons examiné les défis à relever et proposons des solutions.

La guerre en Ukraine agira sans doute comme un véritable catalyseur de la transition énergétique. Les prix des énergies fossiles, à l'image du pétrole, du gaz ou encore du charbon, ne cessent d'augmenter depuis le début de l'année. La flambée des cours et la hausse du coût de la vie en Europe se sont accélérées suite au déclenchement du conflit et aux sanctions contre Moscou, en raison de la position dominante de la Russie en matière de production et d'approvisionnement.

La tendance devrait s'installer dans la durée et obliger les pays européens, fortement dépendants aux énergies fossiles russes, à opter pour une nécessaire sobriété et un recours accru aux énergies renouvelables, telles que l'éolien ou la géothermie. Le spectre de la stagflation plane sur le Vieux Continent qui doit à tout prix réinventer son approche de l'énergie.

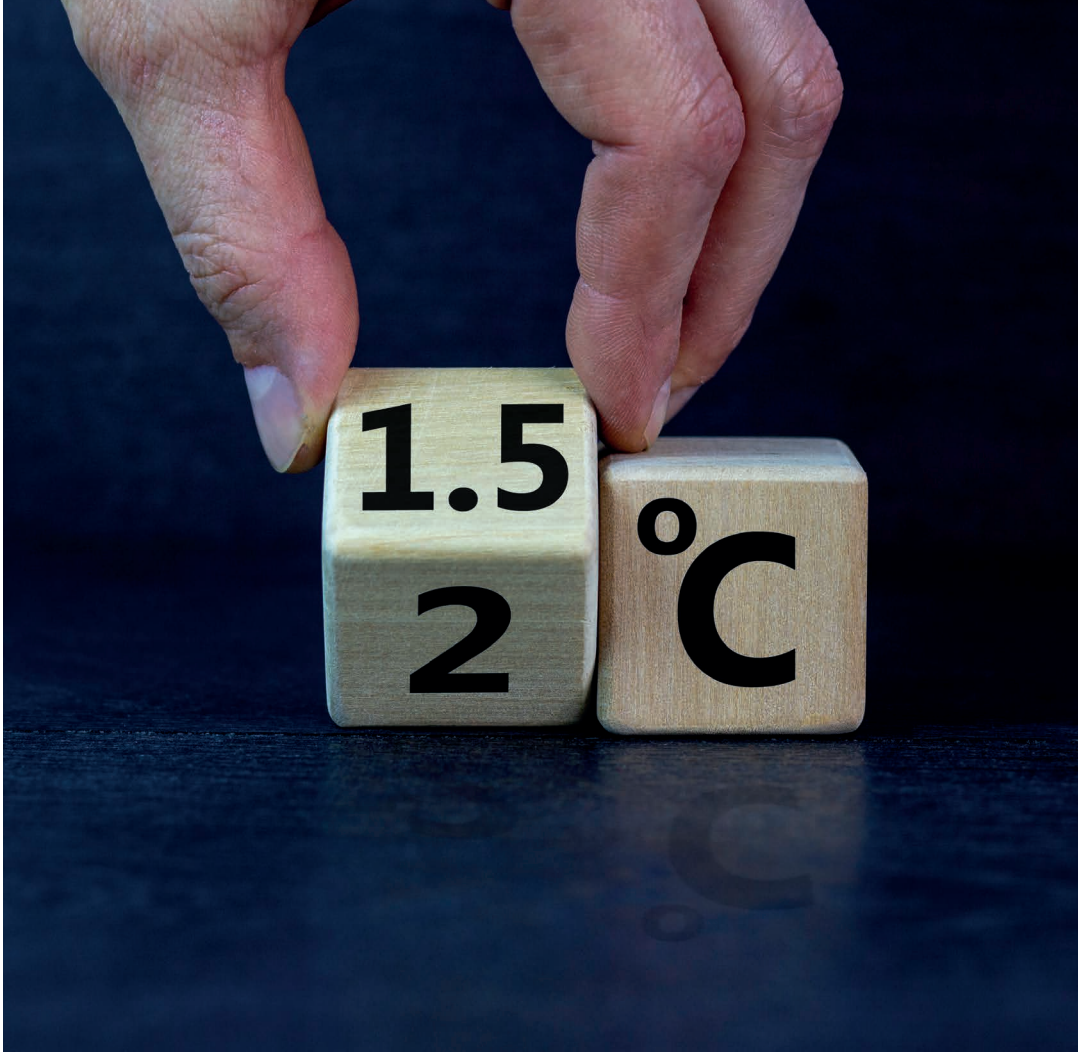


Chez Edmond de Rothschild, nous avons pris conscience de l'urgence à agir depuis plusieurs décennies. Nous n'avons pas attendu que ces sujets deviennent médiatiques pour orienter différemment nos investissements dans les actifs réels et liquides. En conciliant durabilité et rentabilité, ils créent de la valeur à long terme.

Maison d'investissement de convictions fondée sur l'idée que la richesse doit servir à construire le monde de demain, il est de notre responsabilité de déployer des stratégies innovantes et à impact, visant à financer et accélérer la transition énergétique. Les marchés boursiers, ainsi que le *private equity*, l'immobilier et la dette d'infrastructure, ont un rôle central à jouer dans la préservation de notre planète pour les générations futures. Nos experts ont pris la plume pour livrer leur analyse sur le défi majeur du XXIème siècle, qu'ils contribuent à relever grâce à la mise en œuvre de solutions concrètes.

Le temps presse. Il nous reste seulement trois ans pour tout changer. Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) alertait récemment sur la nécessité de mettre en œuvre des mesures ambitieuses d'ici 2025 pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et limiter le réchauffement climatique à 2 degrés. Il est maintenant temps d'agir.

Bonne lecture.

# PILOTER UNE FEUILLE DE ROUTE 2°C SIMPLE ET ROBUSTE

**JEAN-PHILIPPE DESMARTIN**
Directeur
de l'Investissement
Responsable
Edmond de Rothschild
Asset Management

**Jean-Philippe Desmartin, Directeur de l'Investissement Responsable, souligne qu'Edmond de Rothschild Asset Management s'est engagé dès 2017 en faveur de la planète grâce à une feuille de route climat visant à limiter le réchauffement climatique à moins de 2 degrés.**

**Cette « feuille de route à moins de 2°C » s'inscrit dans une démarche progressive de décarbonation des portefeuilles d'ici 2050.**

L'urgence climatique impose à tous, gouvernements, acteurs privés et citoyens, d'agir. Pour autant, comme pour la biodiversité, les risques climat ne sont pas répartis uniformément mais concentrés. Notre feuille de route nous invite dès lors à focaliser notre attention sur un nombre limité de secteurs, d'activités et d'émetteurs. En l'espèce, ce n'est pas la loi de Pareto – la règle des 80/20 - qui s'applique, mais plutôt celle des 90/10. Concrètement, 10% des émetteurs, présents dans moins d'une dizaine de secteurs économiques, représentent 90% du risque climat et cela aussi bien pour les périmètres d'émissions directes de gaz à effet de serre, les scopes 1 et 2, qu'indirectes, le scope 3[1].

À titre d'exemple, pour un investisseur européen, moins de 30% de l'indice Stoxx 600 Europe est à risque climat significatif. Ce dernier concerne les secteurs suivants : chimie, énergie, papier, métaux et mines, aéronautique, construction et ciment, compagnies aériennes et constructeurs automobiles, industrie agroalimentaire et services aux collectivités, sociétés foncières.

► **L'efficacité énergétique, le premier levier de solutions** pour répondre au changement climatique, en particulier pour

les prochaines années. L'énergie la meilleure étant celle que l'on ne consomme pas, elle représente une priorité d'investissement que l'on peut trouver dans de nombreux secteurs : biens d'équipement, équipementiers automobiles, matériaux de construction et isolation, technologies LED ou encore services aux entreprises. La thématique de gestion des ressources couvre également d'autres opportunités telles que l'économie circulaire et les acteurs des services à l'environnement (recyclage, gestion des déchets, etc.), tout cela au service de la sobriété.

► Les **énergies renouvelables** dans toutes leurs formes (biomasse, éolien, géothermie, hydro, solaire, hydrogène vert, etc.) sont le deuxième levier clé de solutions actuelles, en s'appuyant sur l'accélération de l'électrification et l'amélioration rapide des technologies et des structures de coûts associées. Les indispensables progrès dans le stockage de l'énergie vont contribuer à soutenir le déploiement des énergies renouvelables (production d'électricité décentralisée par exemple).

► Les entreprises qui offrent des **produits et services orientés vers des solutions climat** représentent des opportunités d'investissement aussi bien sur des créneaux « business to business » (*smart grid*) que « business to consumer » (véhicules hybrides ou tout électriques). L'apparition et le développement de nouveaux marchés (hydrogène vert, obligations vertes…) constituent une autre opportunité d'investissement. Il convient en l'espèce d'être, comme pour d'autres types d'investissement « pionniers », vigilants et prudents sur les courbes d'expérience, les enjeux de montée en puissance et de maturité, de liquidité ou encore de volatilité liés à la cyclicité des projets.

► Enfin, la **notion de résilience** face au changement climatique permet d'identifier des actifs particulièrement pérennes à l'instar des infrastructures ferroviaires ou des bâtiments écologiques. Cette notion de résilience doit s'appliquer en priorité, et de façon systématique, aux actifs de long terme tels que les infrastructures, les producteurs d'électricité ou encore la construction.

1. Les scopes désignent le périmètre au sein duquel sont étudiées les émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'organisation ou du produit considéré, le scope 1 étant le périmètre le plus restreint et le scope 3, le plus large. Le scope 1 regroupe les émissions de GES directement liées à la fabrication du produit. Le scope 2 regroupe les émissions de GES liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit. Le scope 3 regroupe quant à lui toutes les autres émissions de GES qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie…).

# L'EFFONDREMENT DE LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE EUROPÉENNE

Point de vue d'expert

**MARC-ANTOINE EYL-MAZZEGA**
Directeur du Centre Énergie & Climat de l'Institut Français des Relations Internationales (Ifri)

**La guerre en Ukraine accélère l'avènement d'une nouvelle ère pour l'Union européenne (UE) et ses membres : la fin des énergies bon marché et abondantes, des marchés qui fonctionnent en toutes circonstances et enfin, la faillite du partenariat énergétique avec la Russie.**

C'est aussi **la fin des illusions** :

- sur la **disponibilité du gaz russe** compétitif pour équilibrer les énergies renouvelables ;
- sur le fait que **la transition est déjà avancée** ;
- qu'elle aurait lieu dans un **contexte de prix bas des hydrocarbures** et se financerait en partie par la **baisse de la facture énergétique importée** ;
- sur des consommateurs qui bénéficieraient d'une **énergie bon marché et décarbonée** ;
- sur le fait que l'**électricité** serait **abondante et sûre** ;
- sur la trajectoire allemande de décarbonation passant par une **sortie du nucléaire** ;
- sur le fait que **la France a du temps pour se transformer** en profondeur ;
- enfin, au fond, que la **transition serait sans heurts** et renforcerait l'UE.

L'inévitable et irréversible découplage énergétique avec la Russie est en cours même si son rythme est encore incertain, et sera nécessairement douloureux étant donné l'étendue de certaines dépendances. Les tensions sur les prix vont être doublées de perturbations de flux, au moment où l'in-

flation importée devient systémique, où les industries et consommateurs sont souvent fragilisés et les besoins d'investissements forment un mur.

Les réponses apportées à ce jour sont souvent (inévitablement) contradictoires. Assurer la sécurité d'approvisionnement à court terme requiert de mobiliser du charbon, les stocks stratégiques de pétrole et de sécuriser le gaz. L'UE a remplacé sa diplomatie climatique par une diplomatie du gaz, pour substituer le GNL au gaz russe et développer ses infrastructures.

Les États membres cherchent à atténuer les effets de l'inflation sur les consommateurs, quitte à relancer les subventions aux énergies fossiles. À plus long terme, l'objectif est d'accélérer sur le déploiement des énergies renouvelables (ce qui implique de tripler le rythme de déploiement annuel) et l'efficacité énergétique (doublement).

Ces réponses devront être ajustées. Le prix de gros du gaz devra être bloqué en cas d'affolement, les consommateurs devront tous être incités à faire des économies d'énergie et les mesures anti-inflation devront être toutes ciblées pour les vulnérables. Pour 2030, les investissements dans les énergies renouvelables et les solutions de flexibilité devront être réellement facilités tout en développant une trajectoire claire de hausse du prix du carbone et d'accompagnement des industries émettrices. Surenchérir sur les objectifs et accélérer l'hydrogène en Europe est contre-productif.

Il faudra se tourner davantage vers les importations d'électricité de Norvège ou d'Afrique du Nord mais aussi d'ammoniac. Le nucléaire doit être sanctuarisé et le pari des petits réacteurs modulaires, gagné.

Une stratégie minérale menée tous azimuts avec le même activisme que pour le gaz est indispensable.

**Comment rester crédible et ne pas éroder la gouvernance du climat ? En se mobilisant pour la biodiversité et contre les émissions fugitives de méthane, et en développant un plan efficace et financé de fermeture de centrales à charbon dans le monde bien avant la fin de leur durée de vie technique.**

# LES ÉNERGIES RENOUVELABLES : UN RÔLE CLÉ DANS LA QUÊTE POUR LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE

**KEVIN NET**
Gérant Actions
Edmond de Rothschild
Asset Management

**Bien qu'ayant déjà une place de choix dans l'agenda européen, la transition énergétique est passée en tête des priorités des gouvernements suite à l'invasion russe en Ukraine.**

En effet, la dépendance énergétique de l'Europe à la Russie a souligné l'enjeu que représente la sécurité énergétique. La Russie représente aujourd'hui 44% des importations de gaz naturel, 27% des importations de pétrole et 46% des importations de charbon[1]. Même si tous les pays ne sont pas exposés de la même manière aux importations énergétiques russes, l'interconnectivité du réseau gazier européen en fait un enjeu pour l'ensemble des États membres. En parallèle de la mise en place de sanctions, l'Union européenne a donc mis en place des mesures afin de réduire cette dépendance significative.

**Parmi les différentes solutions disponibles, l'accélération de la transition énergétique semble la plus évidente à mettre en place**. Trois axes en particulier sont à privilégier : les **énergies renouvelables**, l'**électrification de l'économie** et l'**efficacité énergétique**, déjà identifiées dans le cadre du Green Deal européen[2]. Avec RePowerEU, plan élaboré pour réduire la dépendance aux importations d'énergies fossiles russes, l'Union européenne s'est fixée des objectifs encore plus ambitieux sur ces trois volets.

Les énergies renouvelables en particulier ont un rôle important à jouer pour les années à venir. Outre leur fonction dans la décarbonation des économies, le contexte actuel a mis en évidence plusieurs bénéfices apportés par les **énergies renouvelables** :

- elles ne dépendent **pas d'importation** de carburant et permettent de **générer de l'énergie électrique mais aussi thermique (biomasse), de façon autonome**
- ne dépendant pas de la volatilité des prix du carburant, elles offrent une **meilleure stabilité des prix**, car les coûts d'exploitation des énergies renouvelables sont hautement prévisibles
- il convient également de souligner que le coût des énergies renouvelables a diminué au fil du temps et devrait continuer à le faire grâce à de nouvelles économies d'échelle ainsi qu'à l'innovation. **Les énergies renouvelables sont déjà parmi les sources d'énergie les moins chères depuis 2020**
- enfin, elles ont un **délai de construction plus court** (moins d'un an pour le solaire, moins de deux ans pour l'éolien, deux ans pour des centrales de cogénération biomasse, vs. plus de deux ans pour une centrale thermique à cycle combiné et plus de quatre ans pour une centrale nucléaire[3]) et offrent donc une solution rapide pour réduire la dépendance vis-à-vis de la Russie

Dans le cadre de RePowerEU, l'Union européenne a annoncé une augmentation de 80GW par rapport aux objectifs fixés par le Green Deal européen, qui prévoyait initialement d'installer 900 GW (480GW d'éolien et 420GW de solaire) d'ici 2030, et souhaite accélérer la mise en place de ces nouvelles capacités. Cela permettra notamment d'encourager la production d'hydrogène vert, qui pourra venir se substituer en partie au gaz naturel. RePowerEU double également l'objectif de biométhane que l'Union européenne s'était fixé jusque-là pour 2030, qui sera atteint à l'aide de sources de biomasse durables.

La prochaine étape consiste en l'accompagnement de ces objectifs par des propositions législatives et mesures budgétaires, avec sans doute une déclinaison au niveau de chaque État membre.

Avec l'enjeu primordial de la sécurité énergétique, le secteur des énergies renouvelables voit ainsi son potentiel de croissance renforcé, et introduit une notion d'urgence supplémentaire à celle de l'urgence climatique. Bien que l'Union européenne en a pris conscience la première en raison du conflit en Ukraine, de nombreux pays (États-Unis, Chine, Inde…) réalisent également à travers cet événement l'importance de disposer de sources d'énergie autonomes telles que les énergies renouvelables, qui participent de plus à la lutte contre le changement climatique.

1. Source : Commission européenne. Données au 15 mai 2022.
2. Ensemble de principes et mesures devant permettre à l'UE d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050.
3. Source : EIA.

# AGIR SUR LE STOCK D'IMMEUBLES EXISTANTS

**PIERRE JACQUOT**
CEO
Edmond de Rothschild
Real Estate Investment
Management

**Nous vivons dans un monde où les bâtiments contribuent à environ 30% des émissions de gaz à effet de serre principalement en raison de leurs systèmes de chauffage, d'éclairage et de refroidissement.**

Le monde de l'immobilier en général, et celui de la construction en particulier, ont donc un rôle critique à jouer pour réduire les consommations énergétiques et les émissions de $CO_2$. Ceci représente une magnifique opportunité mais aussi une immense responsabilité.

Le premier réflexe consiste à imaginer des nouveaux bâtiments très peu énergétivores, dotés des dernières technologies, neutres en $CO_2$ et même producteurs nets d'énergie. Pris indépendamment, ces objets sont un vrai progrès car il est désormais possible d'offrir des surfaces résidentielles ou administratives qui ne détériorent pas nos ressources naturelles et notre environnement.

Néanmoins, ce raisonnement a trois limites :

- Tout d'abord, **la construction neuve consomme de l'énergie dite « grise »** dans la production et la mise en œuvre des matériaux de construction dont le ciment, l'aluminium et les composants d'isolation issus de la filière pétrolière
- **Une nouvelle construction consomme** notre ressource la plus chère et limitée : **le terrain naturel**
- Les nouveaux développements n'ont **pas d'impact sur le patrimoine bâti existant de plus de 20 ans**, qui a souvent de piètres performances énergétiques.

Ainsi, la construction de nouveaux bâtiments à faibles émissions ne suffira pas à elle seule à réduire les gaz à effet de serre.

Dans ce cadre, afin d'avoir un impact à l'échelle d'une ville et non plus juste à l'échelle d'une parcelle, nous envisageons

notre mission à deux niveaux : d'une part, investir dans des objets respectant les standards techniques et de confort les plus récents, mais aussi, et peut-être de façon plus importante encore, faire en sorte que nous ayons un **impact positif sur le stock actuel de bâtiments obsolètes**, qui constitue l'héritage de la génération précédente.

En agissant sur le plan technique, les bâtiments plus anciens peuvent être rendus plus efficaces grâce à la pose de fenêtres à double ou triple vitrage, à l'amélioration de l'isolation, à la pose de lumières LED et surtout de par l'installation de chaudières plus efficaces avec des technologies et des combustibles renouvelables. Sans oublier, la rationalisation et la limitation des installations de rafraichissement et de climatisation qui sont des très gros consommateurs d'énergie dans un contexte de « cercle vicieux » du réchauffement climatique.

La mise en œuvre de ces optimisations s'avère souvent **complexe** car il faut faire face à de **multiples contraintes** :

- Les **nuisances vis-à-vis des occupants** de l'immeuble, voire leur éviction durant les travaux, qui entraînent des pertes de revenus.
- La **faisabilité technique et financière des projets** parfois difficile à assurer sur le court terme, raison pour laquelle des programmes de subventions ont été mis en place dans de nombreux pays.

Néanmoins, nous sommes convaincus que c'est **la seule manière de limiter de manière significative l'empreinte carbone du parc immobilier**. En termes quantitatifs, pour atteindre un objectif de réduction de 30% des émissions d'ici 2030, il faudrait pouvoir **conduire prioritairement la rénovation énergétique de tous les bâtiments de plus de 2.000 mètres carrés**.

La tâche est immense mais les secteurs de l'immobilier et de la construction ont ici une formidable opportunité d'avoir un impact significatif sur la transition énergétique.

Au-delà des aspects purement quantitatifs, nous aimons l'idée que notre intervention de propriétaire ou gestionnaire immobilier renforce l'attractivité d'un lieu et contribue à **construire et reconstruire la ville sur elle-même**. Ces transformations sont autant de chances de **convertir des immeubles de bureaux en logements**, de **dépolluer des anciens sites industriels** ou de **revitaliser des quartiers**, générant ainsi un double cercle vertueux.

# APPORTER DES SOLUTIONS DURABLES À UN MONDE EN PLEINE MUTATION

**JOHNNY EL HACHEM**
CEO
Edmond de Rothschild
Private Equity

**En alignement avec les convictions du Groupe, nous avons placé la durabilité au cœur de l'action d'Edmond de Rothschild Private Equity. Depuis notre création, nous concevons et développons des stratégies avant-gardistes qui apportent une réponse de long terme aux enjeux environnementaux, sociaux et démographiques, d'une urgence de plus en plus pressante.**

**La guerre en Ukraine a rebattu les cartes sur de nombreux plans : énergétiques mais aussi alimentaires, avec une étroite interdépendance entre les deux.**

Anticipant cette guerre, l'Europe connait une flambée des prix de l'énergie depuis septembre 2021. Cette situation met en évidence la dépendance du continent aux énergies fossiles et la mixité des sources d'énergie nous apparait essentielle pour gagner en autonomie. **En proposant une énergie neutre en carbone, à haute valeur ajoutée et continue, en favorisant l'économie circulaire au travers de la revalorisation des coproduits et des déchets, les centrales de cogénération biomasse sont une partie de cette solution.**

La souveraineté alimentaire redevient également une priorité. **« Produire plus – et plus durablement - en Europe »**. L'agriculture consomme plus de 35% de l'énergie mondiale[1].

Avec la flambée des coûts de l'énergie et des cours du blé et des céréales, les enjeux énergétiques et alimentaires sont

ainsi plus que jamais interdépendants. Face à ces défis de grande ampleur, aux aléas géopolitiques, institutionnels, règlementaires et climatiques, la technologie propose des solutions souples, rapides, efficaces et à grande échelle :

- la **biotechnologie** permet une agriculture plus efficiente et résiliente ;
- la **digitalisation appliquée aux chaînes de valeurs alimentaires** permet une meilleure utilisation des ressources, une réduction du gaspillage alimentaire et une solution aux goulots d'étranglement tout au long de la chaîne de valeur ;
- les **solutions robotiques** accompagnent l'adoption d'une agriculture de précision, plus économe en ressources naturelles, telles que l'eau, et limitent l'utilisation de pesticides.

Nous sommes tous conscients que les défis sont immenses mais les opportunités d'agir le sont tout autant. Qu'ils s'agissent de multiplier nos sources d'approvisionnement énergétique, de diversifier nos chaînes de production ou de renforcer la sécurité alimentaire, **il est de notre responsabilité d'apporter des solutions durables à un monde en pleine mutation.**

1. FAO- Food and Agribulture Organization of the United Nations.

# FAVORISER DES SOURCES D'ÉNERGIES ALTERNATIVES ET NEUTRES EN CARBONE

**JEAN-CHRISTOPHE GUIMARD**
Directeur fondateur-associé de PEARL Infrastructure

**Exacerbée par la pandémie, puis la guerre en Ukraine et la flambée des prix de l'énergie qui en résulte, l'Europe fait face à une demande importante et pressante, notamment des collectivités et des industriels, pour des sources d'énergie alternatives aux énergies fossiles, autonomes et durables.**

Moins médiatisée que d'autres énergies renouvelables, l'énergie de **la biomasse se place au premier rang des énergies renouvelables utilisées au sein de l'UE[1] et présente une solution concrète aux enjeux climatiques** avec par exemple pour la biomasse d'origine forestière ou agricole, un faible bilan carbone.

Le procédé de photosynthèse permet de transformer le gaz carbonique de l'air en oxygène - lorsque de la matière organique brûle, la combustion ne fait que restituer la même quantité de $CO_2$ qui a été absorbée durant la croissance de la matière (bois, plante…) – avec un bilan environnemental quasiment neutre. **La biomasse s'inscrit de surcroît dans une logique d'économie circulaire en valorisant les déchets de type organique** (bois de recyclage, connexes de scieries, déchets agricoles, etc.) qui, s'ils ne sont pas utilisés, sont susceptibles de produire des quantités importantes de méthane ($CH_4$) dont la nocivité en termes d'effet de serre est 21 fois supérieure à celle du $CO_2$.

En investissant dans Kogeban, une centrale de cogénération biomasse d'une puissance de 16 MW électrique et 42 MW thermique, située en Picardie (France), Pearl, fonds de Pri-

vate Equity dédié à la transition énergétique, l'économie circulaire et l'impact environnemental, membre partenaire d'Edmond de Rothschild Private Equity, promeut des solutions d'énergie renouvelable à haute valeur ajoutée et continue (*baseload*) combinant énergie électrique et thermique. L'installation transforme des résidus de l'industrie du bois et du recyclage, dans le cadre d'une charte environnementale stricte, en électricité pour alimenter le réseau électrique, et en énergie thermique durable et compétitive pour deux groupes industriels de l'agro-alimentaire et de la bio-technologie.

**Pearl a investi dans 8 centrales de cogénération biomasse en Europe ces deux dernières années.**

1. Source : European Commission's Knowledge Centre for Bioeconomy.

# LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE: UN BESOIN, UNE AMBITION, UNE OPPORTUNITÉ, UNE CONVICTION

**JEAN-FRANCIS DUSCH**
CIO Dette d'infrastructure (BRIDGE)
Edmond de Rothschild Asset Management

**Il y a encore cinq ans, ambitionner de financer la transition énergétique et environnementale posait la question de savoir si les intentions étaient motivées par un phénomène de mode voire par un discours démagogique. Aujourd'hui c'est une réalité, un besoin incontesté, une mission incontournable et fondamentale pour notre planète et les générations futures. Ainsi, l'Union européenne, au travers de l'initiative « Fit for 55 », vise à accélérer la réduction des gaz à effets de serre avec une baisse de 55% des émissions de $CO_2$ d'ici 2030.**

Afin de contribuer aux objectifs de réduction du réchauffement climatique et de la baisse de l'empreinte carbone, les besoins de développement, de financement, de construction et d'exploitation de nouvelles infrastructures sont gigantesques. Ils se mesurent en trillions pour la décennie en cours. **Fit for 55** représente, **en Europe, 700 milliards d'euros par an** de nouveaux projets d'infrastructure accélérant la Transition Énergétique.

Ces projets requièrent **un afflux de capitaux d'un ordre de grandeur similaire**, auxquels les investisseurs institutionnels

peuvent apporter une contribution matérielle et décisive. Les gestionnaires d'actifs de conviction ont, ces dernières années, su convaincre un nombre croissant d'institutionnels d'investir efficacement dans cette thématique, construisant des portefeuilles diversifiés d'actions et de dettes, au profil de risque encadré. Les plus sophistiqués auront normalement su anticiper et intégrer la **directive SFDR/Taxonomie** officiellement entrée en vigueur en mars 2021. Son impact sur le *sourcing*, la sélection, l'analyse détaillée, la structuration, le suivi et *reporting* des outils de financement des projets sous-jacents est majeur. Cela constitue avant tout une opportunité d'être certes innovant, engagé mais aussi très discipliné sur notre contribution à la mise en place de projets essentiels pour la préservation de notre planète et de l'environnement, pour la création d'emplois et le soutien à l'économie.

Si la transition énergétique et environnementale est naturellement associée aux **énergies renouvelables**, les **transports** (mobilité verte), les **services publics** (modernisation et élimination dans le temps du recours aux matières premières fossiles), les **infrastructures digitales** et les **infrastructures sociales** (efficiences énergétiques) en font partie intégrante, offrant un large univers d'investissement. Si l'on prend l'exemple de la transition énergétique, elle induit la maturation et recours à des technologies nouvelles, ce que

nous appelons la seconde génération de la transition énergétique. Ainsi, une variété de sous-secteurs et technologies apparaissent:

- l'**éolien *off shore*** avec le développement de parcs flottants ;
- le **stockage de batteries** ;
- la **biomasse** recourant à des technologies permettant de réduire significativement les émissions de $CO_2$ ;
- l'**hydro-électricité** ;
- et la **géothermie**.

Financer ces actifs est clé pour soutenir la politique de pays développés et émergents visant d'ici 2040 à inverser leur mix énergétique, en réduisant significativement le recours aux ressources fossiles et en maximisant la part d'énergies vertes.

Les **infrastructures de transport** sont également en pleine mutation. Le ***Trans European Network***, pivot depuis des décennies de la construction et de l'inter-connectivité des infrastructures européennes et inscrit dans le plan Juncker d'investissement pour l'Europe, inclut des initiatives prioritaires relatives à la mise en place et à l'exploitation de points de charge pour les véhicules électriques. Les capitaux propres et la dette privée sont mobilisés vers ces projets.

Les **infrastructures sociales** sont au cœur de la transition énergétique avec la mise en place d'**immeubles propres** présentant des indicateurs clairs d'**efficience énergétique** dans les secteurs par exemple, de la santé ou encore de l'éducation.

Les **services publics** mettent en place leur transition énergétique, modernisant les installations, réduisant les émissions de $CO_2$ et éliminant progressivement mais sûrement et dans des délais ambitieux le recours aux matières premières fossiles.

Dans cette logique, les **Smart Cities** seront l'un des points de convergence de la mise en place d'infrastructures liées à la transition énergétique et environnementale.

## LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION

Il faut rester humble et conserver une pointe de réalisme. Si mettre en place la transition énergétique dans les plus brefs délais est essentiel, pour certaines infrastructures, il s'agit également d'un processus de transformation que les gestionnaires d'actifs et institutionnels peuvent accompagner. Il faut se donner les moyens d'atteindre les objectifs de décarbonation et de diminution du réchauffement climatique.

Accompagnés dans leur démarche par une **évolution de la réglementation**, les investisseurs institutionnels ont saisi les **enjeux et opportunités liés à la transition énergétique**. Dans le cadre de la Directive « Solvabilité 2 »[1], le régulateur a introduit des mesures favorisant l'investissement, avec un traitement favorable pour la dette d'infrastructure. **La règlementation SFDR est clé et à l'ordre du jour de tous les institutionnels.**

Il est réconfortant et prometteur que les dirigeants politiques, le régulateur, les développeurs et opérateurs d'infrastructures ainsi que les financeurs publics et privés alignent leurs intérêts et leurs actions pour permettre une accélération de la nécessaire transition énergétique et environnementale.

1. Solvabilité II (surnom de la Directive 2009/138/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009) est une réforme réglementaire européenne du monde de l'assurance entrée en vigueur en janvier 2016. Dans la lignée de Bâle II (pour les établissements bancaires), son objectif est de mieux adapter les fonds propres exigés des compagnies d'assurance et de réassurance aux risques que celles-ci encourent dans leur activité.

AVERTISSEMENT

Juin 2022. Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France). Ce document n'a pas de valeur contractuelle, il est conçu exclusivement à des fins d'information. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu est strictement interdite sans l'autorisation du Groupe Edmond de Rothschild.

Les informations sur les valeurs ne sauraient être assimilées à une opinion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) sur l'évolution prévisible desdites valeurs et, le cas échéant, sur l'évolution prévisible du prix des instruments financiers qu'elles émettent. Ces informations ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter ou de vendre ces valeurs.

Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir.

Tout investissement comporte des risques. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. EdRAM ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document.

Ce document n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction. Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'EdRAM sur les marchés, leur évolution, compte tenu du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. EdRAM ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers.

Les performances et les volatilités passées ne préjugent pas des performances et des volatilités futures et ne sont pas constantes dans le temps. Elles peuvent notamment être indépendamment affectées par l'évolution des taux de change.

«Edmond de Rothschild Asset Management» ou «EdRAM» est le nom commercial des entités de gestion d'actifs du Groupe Edmond de Rothschild. Ce nom fait également référence à la division Asset Management du Groupe Edmond de Rothschild.

EDMOND DE ROTHSCHILD
ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
47, rue du Faubourg Saint-Honoré 75401 Paris Cedex 08
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros
Numéro d'agrément AMF GP 04000015
332.652.536 R.C.S. Paris

EDMOND
DE ROTHSCHILD

ON NE
SPÉCULE PAS
SUR L'AVENIR.
ON LE
CONSTRUIT.

EDMOND DE ROTHSCHILD
L'AUDACE DE BÂTIR L'AVENIR.

MAISON D'INVESTISSEMENT | edmond-de-rothschild.com